



Toulouse le 15 juin 2025

Objet : Actualités sociales

La Dépêche 8 juin 2025 : Repousser de nouveau l'âge de la retraite pour rééquilibrer les comptes : suggérée dans un rapport non encore adopté, suscite une levée de boucliers des syndicats. Selon ce rapport, « pour équilibrer structurellement le système de retraite chaque année, jusqu'en 2070, via le seul levier de l'âge de départ à la retraite, il serait nécessaire de porter cet âge à 64,3 ans en 2030, 65,9 en 2045, et 66,5 ans en 2070.

Le gouvernement, à la recherche de 40 milliards d'euros pour combler le déficit, sonde une nouvelle idée : celle de l'année blanche. Il s'agirait de geler durant un an, les prestations sociales indexées sur l'inflation, comme les retraites.

6 Médias 8 juin 2025 : Éric Coquerel, député LFI : « la solution n'est pas de régler l'origine des retraites par le recul de l'âge des retraites ». « Si l'abrogation n'est pas faite, on va se tourner vers tous les groupes de gauche et réclamer de censurer le gouvernement de Bayrou, sur le fait qu'il n'abroge pas cette réforme des retraites et chacun sera devant ses responsabilités ». Le rapport du COR «exclut toute nouvelle recette, alors que nous, à l'inverse, nous disons qu'il faut aller chercher des recettes ».

Éric Lombard, ministre de l'économie a déclaré que ce n'était pas « le bon moment » pour instaurer une part « obligatoire » de capitalisation dans le système de retraites, une mesure suggérée par Edouard Philippe. Il mentionne : « le problème de la capitalisation, c'est que, dans l'organisation actuelle, c'est inégalitaire : ce sont ceux qui ont de l'argent, donc ceux qui ont des revenus les plus élevés qui peuvent les placer ».

Les Echos 8 juin 2025 : Le MEDEF ne veut pas toucher à l'âge de départ à 64 ans, mais propose un nouveau système de prise en compte de la pénibilité et une amélioration de la pension de mère de famille.

La Gazette des Communes 4 juin 2025 : Le label « ville amie des aînés » qui valorise les démarches des communes pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des seniors, se décline, depuis quelques semaines, en une version adaptée aux villages, à leurs moyens limités, à leur spécificité.

AFP 12 juin 2025 : Les violences conjugales subies par les femmes de plus de 60 ans restent globalement hors radar, au grand dam d'associations qui entendent sortir cette problématique de l'ombre. « Le voile commence à se lever un peu, mais ces violences restent encore très invisibilisées » déclare Lucie Rochard, chargée de cette question au CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles). « Or, il y a des victimes, on le sait ». En partenariat avec la ville de Paris, un vaste projet vise à

documenter le phénomène, outiller les professionnels, et sensibiliser le grand public. En France, les outils statistiques vont rarement au-delà de 74 ans, voire s'arrêtent à 64 ans. Selon une enquête de la plateforme Opale care, publiée en mars, les femmes de plus de 60 ans sont en tête de presque toutes les violences subies. Pour Virginie Morisse – Herrera, c'est « un comble quand on sait que des femmes, plus isolées socialement, plus dépendantes économiquement, parfois avec une santé fragile, sont les plus vulnérables de toutes ».

AFP 11 juin 2025 : Dans la recherche de financement des retraites des propositions demandant des efforts aux retraités existent dans «le document martyr » proposé par François Bayrou, dans le cadre du conclave sur les retraites : augmentation de la CSG pour les retraités, sous-indexation des retraites par rapport à l'inflation par exemple.

6 Médias 11 juin 2025 : Sur les 26 métiers des services à la personne, aujourd'hui éligible à un crédit d'impôt, seules les aides liées à la garde d'enfant et au soutien des personnes âgées, resteraient intactes.

ASH 11 juin 2025 : A l'occasion de son congrès annuel qui débute le 12 juin le SYNERPA (Syndicat National des Etablissements, Résidences et Services d'Aides à Domicile pour Personnes Agées) attend que le prochain projet de loi de financement de la Sécurité Sociale consacre les moyens nécessaires au développement du secteur du grand Age. Pour ce champ, les besoins estimés sont de 400 000 salariés supplémentaires à l'horizon 2030.

ASH 9 juin 2025 : Dans leur rapport sur l'état de la Sécurité Sociale en 2025, la Cour des Comptes s'inquiète de l'impossibilité pour la cinquième Branche, de financer le virage domiciliaire à hauteur des besoins d'ici à 2030 et recommandent une réforme des ARS et de l'APA pour y faire face.

Les Echos 11 juin 2025 : Retraites : les syndicats ouverts à un compromis, même sans revenir sur les 64 ans.

6 Médias 12 juin 2025 : A quelques jours de la fin du conclave sur les retraites, il reste encore de nombreuses questions à trancher. Seule certitude : il ne devrait pas y avoir de retour sur l'âge de départ fixé à 64 ans.

La Dépêche 13 juin 2025 : Retraites : Alors que le conclave s'achève la semaine prochaine, l'introduction d'une dose de capitalisation individuelle est évoquée pour sauver notre système.

Edouard Philippe propose de « mettre en place un système de capitalisation qui n'a pas vocation à remplacer complètement la répartition, mais qui doit venir compléter le système par répartition ».

Gérald Darmanin : « faisons vivre la capitalisation populaire ». Il propose la création d'un fond « géré par les partenaires sociaux » pour « permettre aux Français de se construire un patrimoine qu'ils n'ont pas, dont ils pourront librement disposer le jour où ils décideront de partir à la retraite, soit par rente, soit par capital ». Il milite aussi pour « rendre obligatoire les plans d'épargne retraite pour les travailleurs, dans les

entreprises qui en ont les moyens » de « réorienter davantage les primes d'intéressement et de participation vers les plans d'épargne retraite ».

Olivier Faure : « Si le MEDEF plaide pour la capitalisation c'est la démonstration qu'il est prêt à de nouvelles cotisations, à la seule condition qu'elles servent des intérêts privés ».

Selon le baromètre du moral des futurs retraités réalisé par ODOXA pour la MIF (Assurance), les futurs retraités sont aussi impatients d'être à la retraite que déboussolés sur les démarches à effectuer et pessimistes financièrement pour leur pouvoir d'achat.

Bertrand Martinot, économiste : « notre système actuel fait peser une charge croissance sur des générations qui, en retour, auront des retraites de plus en plus faibles. On est face à un problème mathématique : même en allongeant la durée de cotisation ou en repoussant l'âge de départ, ça ne suffit plus. La répartition devient de moins en moins redistributive. Il faut donc envisager un système plus adapté à notre réalité démographique, avec un pilier de capitalisation. La capitalisation comporte un risque financier mais il est mutualisé à l'échelle nationale, avec une gestion sur 20 ans. La répartition elle, comprend trois risques : démographique, économique et politique. Quand un jeune commence à travailler il doit croire à une promesse qui devra être tenue dans 45 ans. C'est très incertain. Les mécanismes de solidarité doivent rester dans le pilier par répartition qui deviendrait un socle de solidarité, financé en partie par l'impôt, tandis que la capitalisation serait purement contributive. Ce n'est pas l'un contre l'autre, c'est une complémentarité. Aujourd'hui, seuls 12% des ouvriers ont accès à l'épargne retraite, contre 35% des cadres et 49% des indépendants. Si on veut corriger cela, il faut une capitalisation obligatoire, universelle. C'est la seule manière d'assurer l'équité.

Philippe Rioux : « Après la retraite à points, promise par Emmanuel Macron, qui s'est fracassée sur la pandémie de COVID 19, une autre idée fait désormais son chemin, poussée notamment par « le bloc central » et la droite : la capitalisation, solution miracle pour ses partisans afin de colmater le trou des retraites, ligne rouge pour la gauche qui voit là, un système particulièrement inégalitaire entre ceux qui ont les moyens d'épargner et les autres, et qui se rappelle aussi combien, avant 1941, les retraites confiées à des fonds de pension privés, avaient pris de plein fouet la crise de 1929. Plusieurs pays ont adopté des systèmes de retraites par capitalisation, en complément du système par répartition ; la capitalisation existe déjà dans notre pays. La gauche a tout intérêt à sortir de ses batailles d'égo et se saisir du sujet pour dessiner son propre modèle de capitalisation, qui ne laisse personne sur le bord du chemin. Un modèle solidaire, accessible à tous et non pas seulement aux plus aisés. Jean Jaurès, lui-même, n'était pas opposé à la capitalisation qui « peut même, bien mariée par un prolétariat organisé et clairvoyant, servir très substantiellement la classe ouvrière ». Il n'y a pas de solution simple à un défi aussi structurant que les retraites.

. Livre : « Bonjour tristesse de Guillaume Denoes, Thébault de Saint Blancart et Clément St Olive : Bien vieillir = de l'indignation à la construction d'une nouvelle société.

« Nous n'avons pas écrit ce livre pour remettre une pièce dans le juke-box déclinologue ». A partir du livre « les Fossoyeurs », ce livre se présente comme un manifeste : « d'un secteur qui répare, le Grand Age peut muter vers un secteur qui prépare, un secteur qui contribue à intégrer la robustesse et la résilience dans notre corpus de valeurs trop tourné vers la performance ». Il s'agit de la description d'initiatives en matière de bien vieillir et d'une prospective à l'horizon 2035 = crèches intergénérationnelles, colocation Alzheimer, service civique solidarité seniors ... « La rencontre avec sa propre vulnérabilité peut permettre de développer de vraies compétences ».

« Pur une (r) évolution du Bien Vieillir ».

Francis De Block